

médical et discutable sur les plans économique et moral par rapport à la couverture sociale imposée à leur pays ;

- d'une façon générale, bien plus que l'inégalité des chances face à la santé, c'est la caution du fait que les pauvres doivent ou peuvent pourvoir à la santé des riches ;

- absence, bien souvent, de consentement éclairé, présumé, exprès...

Une coopération internationale pour encadrer et développer le don et les greffes

Dans un contexte de santé publique, la greffe d'organes a aujourd'hui fait la preuve de sa grande efficacité médicale et de ses avantages économiques considérables, en évitant certains décès et en limitant le traitement au long cours de certaines maladies chroniques.

Les chiffres sont éloquentes : le taux de survie à un an, tous organes confondus, est de 80 % ; pour le rein, il est de 90 % à cinq ans.

Les limites à la greffe sont le plus souvent liées aux prélèvements et aux dons d'organes.

Les limites aux prélèvements et aux dons ne sont que rarement d'origine religieuse, (en dehors de certaines religions asiatiques et de quelques obédiences juives et musulmanes très ponctuelles). La notion de « service rendu à l'autre » l'emporte pratiquement toujours.

Les limites sont par contre souvent liées aux barrières culturelles, à une mauvaise information du public et à l'existence de certaines pratiques médicalement et éthiquement « hors la loi » qui flétrissent l'image et du don et de la greffe.

Seule une coopération internationale, tant au niveau européen qu'occidental et, pourquoi pas, mondial, en réunissant les pays attachés au strict respect des droits de l'homme, permettra une harmonisation des pratiques et des réglementations, de même qu'une mise en commun des moyens et des techniques.

C'est l'objet de la recommandation 1611 (2003) du Parlement européen et des dernières propositions du Conseil des ministres européens (Rec/2004/7). Il est temps de les concrétiser. ■

BRÈVES EUROPÉENNES

13 au 15 juin 2007

Menaces environnementales sur la santé

Sur la base d'un rapport de l'OMS, les premières données concernant les effets de l'environnement sur la santé ont été présentées à Vienne : la morbidité due à l'environnement varie d'un pays à l'autre et les interventions sanitaires sur l'environnement pourraient faire diminuer de 20 % le nombre de décès dans la région européenne. Depuis trois ans, les pays se sont engagés à réduire le nombre de maladies et de décès chez les enfants (la proportion de décès dus aux dangers de l'environnement est de 34 % chez les enfants et jeunes de moins de 19 ans).

6 juillet 2007

Tuberculose : vers une déclaration européenne

Une réunion s'est tenue à La Haye, qui a rassemblé des experts de 32 pays pour réfléchir à la rédaction d'une déclaration européenne face au problème croissant que pose la tuberculose. En 2005, il y a eu plus de 445 000 nouveaux cas de cette maladie responsables de près de 66 000 décès dans la région européenne. Dans l'Europe de l'Est (hors Commonwealth des États indépendants (CIS), qui rassemble les onze anciennes républiques soviétiques), le développement de la tuberculose multirésistante aux antibiotiques est le plus fort du monde.

16 août 2007

MediSys : un nouveau système d'information médicale

La Commission européenne a mis au point un système d'information médicale qui recueille et trie en permanence par catégories (maladies, bioterrorisme et autres menaces) des informations en 32 langues provenant de plus de 1 000 sites d'actualités et de 120 sites Internet consacrés à la santé publique. Les articles sont ensuite répartis en sous-catégories : sida-VIH, infections respiratoires, grippe aviaire... MediSys doit informer les autorités sanitaires en temps réel pour réagir sur les nouveaux foyers de maladie ou les accidents du travail.

<http://medusa.jrc.it/medisys/homeedition/fr/home.html>

12 septembre 2007

Pesticides : réglementation plus sévère

En visant à améliorer la protection de la santé humaine ou animale et celle de l'environnement, la Commission de l'environnement du Parlement européen a adopté un projet de règlement plus sévère pour la mise sur le marché des pesticides. Ce projet renforce les propositions de règles en révisant les critères et les procédures d'approbation des nouveaux pesticides. À la liste des substances interdites, ont été ajoutées les substances ayant des effets endocriniens, neurotoxiques ou immunotoxiques.

13 septembre 2007

Réduction de la consommation tabagique

La Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire envisage différentes mesures de restrictions concernant la consommation de tabac : interdiction de fumer dans tous les lieux de travail fermés, y compris dans les restaurants, dans les établissements publics fermés et dans les transports ; utilisation d'étiquettes par avertissement visuel sur tous les produits de tabac... Elle envisage également d'autres mesures pour protéger les jeunes, telles que l'interdiction de vente de produits du tabac aux jeunes de moins de 18 ans, et invite les États membres à s'engager à « réduire la consommation de tabac chez les jeunes de 50 % d'ici à 2025 »...

22 octobre 2007

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) d'origine professionnelle

Eurogip a organisé un débat à Paris avec des représentants de la Commission européenne et des partenaires sociaux sur les TMS d'origine professionnelle. En effet, les TMS constituent la première cause de maladie professionnelle reconnue dans la plupart des pays européens (40 millions de personnes sont concernées par ces maladies inflammatoires et dégénératives) ; ils représentent près de 86 % des cas en Espagne et 76 % en France...